

bulletin d'information
du Snadem-Unsa-Education

professeurs de la ville de Paris



Bulletin du
SNADEM – UNSA

Syndicat National
des Professeurs
pour l'enseignement
du DESSIN
de l'ÉDUCATION PHYSIQUE
et de la MUSIQUE

Ecoles élémentaires

Siège social
Bourse du Travail
3, rue du Château d'Eau
75010 PARIS

Tél. : 01 42 41 84 43
Fax : 01 40 18 98 36

e-mail : snadem@wanadoo.fr
<http://www.snadem.com>

Le numéro : 0,46 €
Abonnement 1 an : 1,52 €
Abonnement +
suppléments : 15,24 €

Directeur de la Publication :

Bernard SUISSE

Imprimé au siège du
SNADEM – UNSA

Commission Paritaire
N° 1009 S 07012
ISSN 0181 – 7701

Année scolaire 2005 – 2006

N° 70 supplément 1

Avril – Mai - Juin
2006

6 et 7 juillet

le SNADEM appelle à la
grève...

site Internet

venez nombreux le
visiter



Toute l'équipe
du Snadem
vous souhaite
de bonnes vacances

Anesthésie générale...

Éditorial par Bernard SUISSE
Secrétaire général

Il n'est plus un journal télévisé, un flash d'informations ou une première page de la presse quotidienne qui ne consacre son premier gros titre à la Coupe du Monde de football. La France vit au rythme des matches, les rues de la capitale sont étrangement désertes les soirs de grande confrontation et des cris de joie fusent des fenêtres ouvertes et des brasseries bondées. On peut s'en réjouir, l'image du sport de haut niveau est à même de susciter l'enthousiasme des plus jeunes, de renforcer le sentiment d'identité nationale et de faire éclore des vocations des nouvelles générations. C'est sans doute à ce prix que nous avons des champions internationalement reconnus.

Toutefois, on peut craindre que cette manifestation sportive soit largement récupérée par les politiques. Il est probable que notre gouvernement va remonter dans les sondages au rythme des victoires de la France. Quand la nation triomphe sur les pelouses, on oublie plus facilement l'affaire Clearstream, les magouilles d'EADS, les licenciements massifs, les privatisations sauvages, la chute du pouvoir d'achat, la fracture sociale et le mal de vivre des Français. Culpabilisés dans tous les secteurs, stigmatisés lorsqu'ils osent revendiquer simplement leurs droits, montrés du doigt comme des nantis, les Français retrouvent un peu de la fierté qu'on essaie par tous les moyens de leur dénier. Il n'en est pas moins probable que nos dirigeants reprendront leur dégringolade dans les sondages au premier revers des Bleus. Il serait naïf de croire que la France va se laisser durablement anesthésier par un évènement ponctuel, aussi spectaculaire soit-il, et les exploits de notre équipe nationale ne parviendront pas longtemps à occulter les dramatiques échecs de la politique du Gouvernement.

Il n'empêche que ce rendez-vous sportif est des plus opportuns à cette époque de l'année. Il sera suivi par les premiers départs en vacance, relayé par le Tour de France, mais n'en doutons pas, après la torpeur de l'été, nous découvrirons sans grande surprise l'augmentation du prix du ticket de métro, du mètre cube de gaz, du kilowatt d'électricité, du petit noir sur le zinc et du timbre poste.

La victoire de la France lors de la Coupe du Monde 1998 avait attiré, selon la presse, plus d'un million de supporters enthousiastes sur les Champs-Élysées. Il ne tient qu'à nous de nous réunir tout aussi nombreux dès la rentrée, pour défendre nos droits et refuser les inacceptables régressions que nous concoctent nos dirigeants.

Sommaire : page 2 : anesthésie générale... éditorial -
sommaire ♦ page 3 : tous en grève les 6 et 7 juillet... - à
vos agendas...- ♦ page 4 : vacances scolaires 2006-2007... ♦
page 5 : concours EPS et musique... - minimum garanti ♦ page
6 : les cotisations du Snadem... - site Internet du Snadem ♦
page 7 : d'une circulaire l'autre - petites annonces - bonne
retraite... ♦ page 8 : congrès de la FGR...♦

Tous en grève les 6 et 7 juillet...

M. Ferrand, adjoint au maire chargé de l'enseignement, nous a assuré que le problème de la date de sortie des professeurs devrait être réglé pour l'année scolaire 2006-2007 puisqu'il souhaite à l'avenir que tous les élèves parisiens (maternelles, élémentaires, collèges et lycées) commencent leurs vacances le même jour que celui prévu au calendrier national. Il n'en demeure pas moins que, pour cette présente année, le conflit subsiste. Dans le courrier d'août 2005 qui accompagnait le volumineux dossier que reçoivent tous les professeurs à chaque rentrée, Mme Moisan précisait qu'elle transmettait en annexe le calendrier scolaire 2005-2006 fixé par l'Académie de Paris. Ce document était en effet joint au dossier, mais soigneusement choisi. En effet, deux calendriers furent signés le 3 janvier 2005 par M. l'Inspecteur d'Académie. Le premier, portant la mention « **Affichage public** », était destiné à être placardé dans le hall de l'école pour l'information des parents. Il indiquait sans autre commentaire la liste des samedis libérés et la date de sortie du 7 juillet. Le second, mentionnant pour sa part « **Affichage salle des maîtres** » listait également les samedis libérés, mais indiquait en préambule « **18 samedis libérés, dont 4 pour les enseignants récupérés les jeudi 6 juillet (2 demi-journées) et vendredi 7 juillet (2 demi-journées).** » Ce deuxième calendrier précisait donc clairement que les deux jours litigieux étaient des jours de récupération pour les professeurs des écoles qui n'avaient pas accompli la totalité de leurs jours de travail de l'année en raison des samedis libérés dont ils avaient bénéficié. Lequel des deux pensez-vous que la Dasco a adressé aux professeurs ? Vous avez gagné !

Lors de l'Assemblée générale exceptionnelle du 19 mai dernier, l'ensemble des collègues présents a débattu des différentes options qui s'offraient à nous et s'est prononcé à une quasi unanimité pour qu'un préavis de grève soit déposé pour les 6 et 7 juillet.

C'est pourquoi le Snadem déposera deux préavis pour ces deux journées dans les délais légaux et appelle tous les professeurs à suivre largement ce mot d'ordre. C'est par la démonstration de notre constante détermination que nous pourrons faire triompher notre légitime revendication.

En cas de contrôle des grévistes par l'Administration, le mot d'ordre est simple et sans ambiguïté : ne signez rien et ne répondez à aucun courrier.

À vos agendas...

Notre traditionnelle Assemblée Générale de rentrée aura lieu le

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2006 de 14h à 16h30, à la Bourse du Travail

Cette réunion d'information syndicale est de droit et les demandes nécessaires ont été adressées par le Snadem à l'administration.

Vous trouverez tous les détails de cet important rendez-vous dans notre circulaire de rentrée, mais d'ores et déjà, réservez votre demi-journée.

Vacances scolaires 2006-2007...

Nous vous communiquons ci-après le calendrier scolaire pour l'année 2006-2007 tel qu'il apparaît sur le site de l'académie de Paris.

Ce calendrier ne peut être modifié que par l'académie après la tenue d'un Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN). M. Ferrand, adjoint au maire, nous a fait part de son souhait de voir réunie au plus tôt cette instance afin de proposer les modifications qui permettraient de faire coïncider la sortie parisienne avec la sortie nationale. On peut craindre que le premier CDEN de l'année scolaire soit uniquement consacré aux problèmes épineux de la carte scolaire, et qu'il faille attendre la réunion d'un autre CDEN pour traiter du calendrier. Si la solution de remaniement du calendrier préconisée par M. Ferrand nous convient tout à fait, nous restons toutefois très dubitatifs quant à sa réelle mise en œuvre.

Rentrée des enseignants	vendredi 1 ^{er} septembre
Rentrée des élèves	lundi 4 septembre au matin
Toussaint	du mercredi 25 octobre 2006 après la classe au lundi 6 novembre 2006 au matin
Noël	du samedi 23 décembre 2006 après la classe au lundi 8 janvier 2007 au matin
Hiver	du samedi 17 février 2007 après la classe au lundi 5 mars 2007 au matin
Printemps	du samedi 7 avril 2007 après la classe au lundi 23 avril 2007 au matin
Début des vacances d'été 2007 calendrier parisien	vendredi 06 juillet 2007 après la classe
Début des vacances d'été 2007 calendrier national	mercredi 04 juillet 2007 après la classe

Calendrier des samedis libérés pour les écoles élémentaires et maternelles parisiennes

SEPTEMBRE :	09 - 23
OCTOBRE :	07 - 21
NOVEMBRE :	25
DECEMBRE :	9 - 23
JANVIER :	20
FEVRIER :	03 - 17
MARS :	10 - 24
AVRIL :	7 - 28
MAI :	12 - 26
JUIN :	09 - 23

On peut voir que, cette année encore, 18 samedis sont libérés, soit 6 de plus qu'au calendrier national. En effet, officiellement, ce sont 12 samedis qui sont libérés dans l'enseignement élémentaire, pour les élèves et non pour les enseignants qui doivent accomplir leurs 36 heures de concertation annuelle sur ces demi-journées. A Paris, les professeurs des écoles bénéficient de 6 samedis entièrement libérés pour leurs élèves et pour eux-mêmes. Ils n'en rattraperont en fait que 4, grâce à un habile tour de passe-passe sur le lundi de Pentecôte. Cela n'empêche que la Direction des Affaires Scolaires impose aux professeurs de la Ville de les rattraper de toute façon, sans se demander s'ils en ont bénéficié ou pas. Une gestion plus que simplifiée des personnels !

Concours EPS et musique...

Ouverts depuis le 23 janvier 2006, ils viennent de se terminer et ont permis en EPS le recrutement de 20 collègues sur la liste principale et 8 sur la liste complémentaire, et en musique de 10 collègues sur la liste principale et 5 sur la liste complémentaire.

En musique, la dissertation portait sur deux citations : « *C'est l'art qui peut structurer les personnalités des jeunes citoyens dans le sens de l'ouverture de l'esprit, du respect de l'autre, du désir de paix. C'est bien la culture qui permet à chacun de se ressourcer dans le passé et de participer à la création du futur* » (Yehudi Menuhin) et « *Les arts à l'école ne sont pas un supplément d'âme, mais un indispensable chemin d'accès aux savoirs. Tous les enfants doivent pouvoir en bénéficier, pour aujourd'hui et pour demain* ». (Claude Mollard). À partir d'un commentaire précis de ces deux citations, développez les éléments de votre réflexion, quant à ce que pourrait être votre démarche pédagogique et éducative de futur enseignant.

La composition portant sur l'histoire de la musique avait pour sujet : « *La musique chorale profane et sacrée de Gabriel Fauré à Olivier Messiaen* ». En vous appuyant sur des exemples précis, dégagez les principales influences des caractéristiques musicales du répertoire choral français de cette période.

En EPS, les candidats ont dû plancher sur un sujet relatif à l'éducation générale et à l'éducation physique et sportive : « **L'éducation physique et sportive à l'école élémentaire se résume-t-elle à satisfaire le besoin de bouger et le plaisir d'agir des élèves ?** ». Vous illustrerez vos propos à l'aide d'exemples précis.

Le sujet sur l'éducation physique à l'école élémentaire posait la question suivante : « *Pensez-vous que l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école élémentaire depuis 1945 ait contribué à éduquer le citoyen en devenir ?* »

Un concours d'arts plastiques sera organisé à partir de janvier 2007. Le nombre de postes à pouvoir n'a pas encore été annoncé.

Minimum Garanti...

Nombre de collègues seraient stupéfaits d'apprendre que l'on peut être professeur de la Ville ou tout simplement fonctionnaire avec plusieurs dizaines d'années d'ancienneté et se retrouver un jour sans la moindre ressource suite à un placement en Disponibilité d'Office pour Raison de Santé (DORS), qui intervient lorsque l'on a épuisé tous ses droits et que l'on n'a pas l'âge requis pour prétendre à la retraite. Impossible alors de compter même sur le RMI, puisque l'on est toujours considéré comme fonctionnaire, et les seules ressources que peut percevoir un agent dans cette situation sont les aides exceptionnelles, c'est-à-dire la charité publique, ou une maigre indemnité de sa mutuelle, toujours limitée dans le temps.

Pour les retraités, il existe en France un « minimum garanti ». Si « minimum » est bien le terme qui convient, on peut avoir quelques doutes sur le sens du mot « garanti », car il ne s'agit nullement d'une somme minimale fixe à laquelle tous les pensionnés pourraient prétendre, mais une aumône variable chichement calculée en fonction des cotisations versées et des annuités effectuées. Un professeur placé à la retraite d'office après une DORS touchera à peu près le montant « maximum » de ce « minimum », soit environ 980 euros mensuels bruts pour 25 ans de carrière s'il a toujours exercé à temps plein. Pas de quoi faire des folies !

Les cotisations du Snadem...

Elles augmenteront légèrement cette année, pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie, tout en restant très modestes en regard de celles demandées par d'autres organisations.

Elles restent les seules ressources du syndicat. Elles permettent de vous informer (promotions, actions, etc.) et de vous défendre, notamment en payant les frais d'avocats qui sont particulièrement dispendieux.

Si l'on tient compte de la déduction fiscale de 66% sur les cotisations syndicales, appliquée depuis la rentrée 2005, voilà ce que vous paierez réellement :

	Cotisation entière	Coût réel après réduction d'impôts
Stagiaire 1	36 euros	12,24 euros
Stagiaire 2	46 euros	15,64 euros
4 ^{ème} échelon	65 euros	22,10 euros
5 ^{ème} échelon	72 euros	24,48 euros
6 ^{ème} et 7 ^{ème} éch.	78 euros	26,52 euros
8 ^{ème} et 9 ^{ème} éch.	85 euros	28,90 euros
10 ^{ème} échelon	94 euros	31,96 euros
11 ^{ème} échelon	102 euros	34,68 euros
Hors classe	115 euros	39,10 euros

Outre les tarifs spéciaux pour les professeurs en retraite, en CPA, en CFA etc., le Snadem proposera cette année une cotisation réduite (75%) pour les collègues dont le foyer est non-imposable.

Cette cotisation vous permet en outre de bénéficier des services de notre protection juridique.

Site Internet du Snadem...

Il a été entièrement reconstruit et nous vous invitons à le découvrir à l'adresse suivante :

<http://www.snadem.com>

Nous devons ce gros travail à Fabrice Chagny, webmaster de l'Union locale Unsa-Administrations parisiennes, qui a mis à cette occasion ses compétences et son professionnalisme au service du Snadem.

Les professeurs de la Ville qui disposent d'une connexion Internet sont de plus en plus nombreux, c'est pourquoi nous souhaitons faire de ce site un outil d'information et de communication utile et complet à l'usage de nos collègues. Il s'étoffera encore au fil des mois et, dès la rentrée, un espace « adhérent » permettra aux professeurs à jour de cotisation de pouvoir consulter leur fiche de contrôle syndical et de signaler aux élus paritaires leur nouvelle note ou leur changement de situation administrative, ce qui devrait faciliter grandement nos tâches de suivi, notamment en regard des promotions.

Vos remarques, vos suggestions, vos petites annonces, vos articles ou vos billets d'humeur seront les bienvenus. N'hésitez pas à nous les communiquer.

D'une circulaire l'autre

Mardi 4 avril	Le Snadem participe à la journée de grève et de manifestation
Lundi 24 avril	Le Snadem participe à la réunion sur les Handicapés présidée par Mme Komites, adjointe au maire de Paris
Jeudi 27 avril	Les élus paritaires du Snadem participe à la pré-CAP concernant les promotions
Jeudi 4 mai	Le Snadem en réunion de travail avec la Dasco pour les postes de la prochaine rentrée
Jeudi 18 mai	Les élus paritaires siègent à la CAP 52 pour les promotions de la classe normale et de la hors classe
Vendredi 19 mai	Assemblée générale exceptionnelle du Snadem
Mercredi 14 juin	Le Snadem siège au Comité d'Hygiène et Sécurité de la Dasco
Mardi 28 juin	Le Snadem siège au Comité Technique Paritaire de la Dasco

Petites annonces...

A louer. Nord Aveyron, maison de caractère dans la vallée du Lot, région d'Estaing. 300 euros la semaine pour la période Juillet – Août.
Contacter Jacques Aygalencq au 06 12 58 04 41.

À vendre :

- un canapé moderne 2 places, tissu bleu : 110 euros (ancienneté 2 ans)
- un lave-linge hublot, marque Radiola : 122 euros (ancienneté 5 ans)
- un petit congélateur, marque Bluesky : 110 euros (ancienneté 2 ans).

Renseignements complémentaires au 06 08 06 54 51

Vos petites annonces sur Internet ...

N'hésitez pas à nous confier vos petites annonces. Dès réception, elles seront mises en ligne sur notre site

<http://www.snadem.com>

o - o - o - o - o - o - o

Maryvonne GIRARDIN, élue paritaire, trésorière du Snadem et membre du Bureau fera valoir ses droits à la retraite en septembre prochain. Même si elle continuera à assumer les fonctions de représentante de la FGR, c'est une page qui se tourne pour notre organisation et pour toutes celles et tous ceux qui ont pu bénéficier de ses conseils et de ses interventions. Nous organiserons un pot en son honneur avant notre assemblée générale de rentrée du 4 septembre, entre 13h et 14h à la Bourse du Travail. Les collègues qui désirent participer et lui témoigner leur amitié sont invités à contacter le SNADEM au 01 42 41 84 43 ou Patrick PAQUIGNON au 06 08 06 54 51.

Bonne retraite...

Notre collègue Christian VITALIS, professeur d'arts plastiques et chargé de mission en formation, pose ses outils et fait valoir ses droits à la retraite. Il a commencé sa carrière d'artiste plasticien via le monde de l'entreprise, déposant un brevet sur la technique de la tapisserie. Il intégra le corps des Professeurs de la Ville de Paris en 1968. Outre ses activités d'enseignant, il sera nommé chargé de mission à la Dasco en 1988 dispensant jusqu'à aujourd'hui ses précieux conseils aux stagiaires de sa discipline en tant que formateur. En 1968 Christian sera lauréat de la Casa Velasquez, section gravure. Il sera également sélectionné pour le Prix Florence Gould et sera candidat au concours du Grand Prix de Rome. L'année 2004 le consacra « Meilleur Ouvrier de France » pour sa grande maîtrise de la gravure. Homme d'une grande discrétion, toujours à l'écoute de l'autre, Christian VITALIS aura fait la parfaite synthèse entre l'artiste et l'enseignant. Le Snadem salue ce beau travail de compagnon et souhaite à son collègue une heureuse retraite, largement méritée.

Congrès de la F.G.R...

Le Congrès biennuel de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) s'est tenu les 13, 14 et 15 juin à la Maison de la Chimie à Paris 13^{ème}. Le Snadem y était représenté par Maryvonne Girardin et Joëlle Poitral.

Ce congrès réunissait des délégations départementales – y compris les DOM-TOM – ainsi que les représentants des principales fédérations syndicales. Tous se sont retrouvés sur les mêmes constats et les mêmes objectifs d'actions concernant l'avenir des retraites et de la protection sociale. L'ensemble des participants a souhaité une plus grande collaboration entre les instances représentatives des actifs et des retraités, avec la volonté d'unir leurs forces sur les grands dossiers qui touchent à la protection sociale, au code du travail et au code des pensions.

Tous les participants ont été unanimes à le souligner : la FGR a su mobiliser largement ses adhérents contre le CPE.

Trois thèmes ont été étudiés : la protection sociale, la Fonction Publique et la fiscalité.

Après des débats animés, les trois commissions ont présenté leurs conclusions à l'ensemble des congressistes. Il a été constaté que depuis le dernier congrès de 2004, l'application intégrale de la réforme des retraites et de l'assurance maladie a fait la preuve de ses effets pervers. Les dispositions nouvelles suivent toutes la même ligne d'orientation : précariser davantage les plus vulnérables et les plus isolés de nos concitoyens.

En effet, depuis l'adoption de la loi de 2003, l'évolution des pensions des retraités de la Fonction Publique n'est plus indexée sur l'évolution des salaires des actifs, mais sur l'indice présumé du coût de la vie calculé chaque année au mois de janvier. Jusqu'ici, cette mesure n'a pas été défavorable aux retraités (1,8% d'augmentation des pensions comme des salaires). Il est évident que l'intention du gouvernement est de séparer, diviser voire dresser des catégories les unes contre les autres.

Pour l'année 2006, il faut avoir travaillé 39 annuités pour bénéficier d'une retraite à « taux plein » (75% du dernier salaire brut). En 2008, pour obtenir la même pension, il faudra avoir cotisé 40 annuités. Les projets évoquent 41 annuités en 2012, et le risque à plus long terme d'une remise en cause du droit à la retraite à 60 ans. Dans la logique financière qui domine actuellement l'économie, il faut se mettre en tête que « l'âge d'or » des seniors est terminé et que, faute d'un sursaut de mobilisation et d'action de tous les partenaires concernés, nous nous acheminons vers une tragique paupérisation de la société toute entière, et tout particulièrement des plus âgés.

En ces temps difficiles, les retraités, qui ne peuvent plus compter sur les actifs pour les défendre puisque leurs pensions sont désormais « déconnectées », doivent se prendre en charge et se mobiliser lorsqu'il faudra préserver leurs droits essentiels et leur pouvoir d'achat.

Les retraités doivent impérativement rejoindre dans leur département les militants de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR – FP).

Leur adhésion au SNADEM leur permet d'être adhérent d'office à la FGR sans cotisation supplémentaire. Cet organisme se chargera de les contacter depuis leur département de résidence pour des actions ponctuelles ou nationales lorsque la situation l'exigera.